



**COMPTE-RENDU REUNION Samedi 15 janvier 2011
Comité de pilotage Ecole provisoire et reconstruction
de l'école Jean Jaurès**

La FCPE n'est pas représentée à l'école maternelle Jean-Jaurès. C'est au titre de la représentation FCPE Union Locale que j'ai participé à cette réunion.

A chaque suivi de travaux, la mairie met en place un comité de pilotage qui réunit les acteurs Education nationale, professionnels municipaux et représentants de parents d'élèves.
Le comité de pilotage compte 15 personnes.

L'école provisoire Jean-Jaurès

Pour la durée des travaux de la place Jean-Jaurès au centre-ville, l'école maternelle Jean-Jaurès va être provisoirement installée sur le parking de la caserne.
Durée prévue : deux années scolaires 2011-2013.

Présentation des plans de l'école provisoire, bâtiments en préfabriqués.
Les plans ont évolué depuis quelques mois en fonction des remarques de l'équipe enseignante et des représentants de parents d'élèves.

Le bâtiment est prévu pour les 8 classes actuelles + 1 classe. Soit 9 classes de maternelle.

Les salles de classe ont une surface de 56,4 m² ce qui permet d'installer les espaces conformément à la demande des enseignants.

Remarque que la taille des salles de classe : l'école actuelle dispose de classes de 54 m². L'étude s'est basée sur l'ancienne préconisation éducation nationale de 60 m². Mme Quillien précise qu'aujourd'hui, il n'y a aucune réglementation sur la taille des locaux scolaires. La moyenne est de 50m²/ salle de classe.

Le bâtiment compte 3 salles de classe de petite section au rez de chaussée et de 6 salles de classes au 1^{er} étage. Il n'y a pas de possibilité d'accueil handicapé au 1^{er} étage. Les classes des enfants handicapés devront être installées au rez de chaussée le cas échéant.

Outre les salles de classe sont prévus : des bureaux, des salles de maître et ATSEM, des réserves, des blocs sanitaires, un local poussettes couvert et fermé. L'équipe pédagogique a fait le choix d'avoir un coin bibliothèque dans chaque classe plutôt qu'une salle de bibliothèque commune.

Une salle de cantine/centre de loisirs de 170 m² et un office de 99 m² permet d'accueillir potentiellement la totalité des enfants de l'école soit 2 services de 135 convives. (Prévisionnel de 30 enfants ½ pensionnaires / classe).

Une salle de motricité de 85 m² est située au 1^{er} étage.

La cour de récréation prévue est de 700 m². Actuellement, la cour de l'école mesure 950 m² avec des recoins. La cour de récréation sera fermée aux regards.

A côté de la cour de récréation, il y a un terrain de jeux liberté très utilisé. Est-il envisageable d'utiliser de ce terrain ? Cela voudrait dire qu'il faut déplacer le terrain de jeux qui est aménagé. Cela pénaliserait les jeunes du quartier, cela coûterait vraiment cher.

La gestion de la situation provisoire

Les fédérations de parents d'élèves font remonter les inquiétudes des familles de l'école voire l'hostilité de certains. Une réunion à l'école est prévue le 22 janvier 2011.

Les questions posant problèmes tournent autour du choix du site.

- Circulation et bruit.

Une étude avec pointage est en cours. Les résultats font apparaître des résultats satisfaisants.

- Site pollué

Le transformateur au pyralène de la caserne a fonctionné de 1984 à 1993. Il a été retiré depuis et un immeuble d'habitation a été construit à l'emplacement.

La déchetterie sera retiré de cet emplacement pendant l'installation et l'utilisation des locaux provisoires. Il s'agit un point de récolte de matières ménagères. Il n'y a rien qui touche le sol.

- L'éloignement

L'école maternelle a besoin de 1 500 à 2 000 m². Il a été difficile de trouver un emplacement de cette taille au centre ville.

L'option Bois Préau est infaisable, Les autres emplacements vont également recevoir des travaux. Laisser l'école entourée de travaux n'est pas une option pleinement sécurisante.

Un autre problème est discuté : celui de la gestion de l'éloignement des deux écoles Jean Jaurès pour la maternelle et Jules Ferry pour l'élémentaire.

Comment gérer ce décalage ? Plusieurs options sont discutées : décalage de rentrée/sortie de l'une ou l'autre école, latitude de retard tolérée (absolument refusée par Mme Quillien), utilisation des possibilités d'accueil périscolaire, arrangements entre familles.

Comment s'organisent d'autres écoles dont les locaux maternelle et élémentaires sont un peu éloignés ?

Merci de vos témoignages. Des idées de solutions peuvent être transmises pour l'école Jean-Jaurès provisoire.

Fait le 15 janvier 2011

Christine Freyermuth, pour la FCPE UL